CHARTE HANDICAP

Préambule

Filiale française du groupe japonais Toshiba Tec Corporation, Toshiba Tec France accompagne depuis plus de 40 ans les entreprises et organisations publiques dans leur transformation numérique à travers des solutions d'impression, de gestion documentaire, d'étiquetage, d'affichage dynamique et de services associés.

Conformément aux valeurs du groupe Toshiba – respect de l'humain, engagement, confiance et bienveillance – et à son engagement RSE historique, Toshiba Tec France affirme que l'inclusion des personnes en situation de handicap est un enjeu social, humain et durable, pleinement intégré à sa responsabilité d'employeur.

À travers cette charte, Toshiba Tec France formalise ses engagements pour favoriser l'égalité des chances, prévenir toute forme de discrimination et créer un environnement de travail accessible pour tous.

Article 1 – Champ d'application

La présente charte s'applique :

- À l'ensemble des collaborateurs de Toshiba Tec France, siège et filiales, sur tous les sites et agences répartis sur le territoire national,
- Aux managers et membres de la direction,
- Aux candidats dans le cadre des processus de recrutement,
- Aux partenaires, prestataires et sous-traitants, lorsque cela est applicable.

Article 2 – Définition du handicap

Chez Toshiba Tec France, nous nous appuyons sur une définition du handicap qui englobe toute situation susceptible de limiter l'activité ou la participation à la vie professionnelle, qu'elle soit liée à :

- Une altération physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique,
- Durable ou temporaire,
- Ou d'une maladie invalidante.

Parce que chaque parcours est unique, le handicap peut être visible ou invisible, évolutif ou ponctuel.

Article 3 – Principes fondamentaux

Toshiba Tec France s'engage à :

- Garantir l'égalité de traitement et de chances tout au long du parcours professionnel,
- Lutter activement contre toute forme de discrimination liée au handicap,
- Respecter la confidentialité des informations personnelles et médicales,
- Favoriser l'autonomie, la dignité et le pouvoir d'agir des collaborateurs,
- Développer un environnement de travail accessible, compatible avec les exigences des métiers techniques, commerciaux et de services de l'entreprise.

Tec France Imaging Systems
Le Corosa 1-5 rue Eugène et Armand Peugeot
92500 Rueil Malmaison
01 47 28 28 28
https://toshibatec.fr/

V2-2026-04-29

Article 4 – Engagements de Toshiba Tec France

4.1 Recrutement et intégration

- Garantir l'équité des processus de recrutement, quels que soient les types de postes (siège, régions, fonctions commerciales, techniques ou support),
- Adapter les modalités d'entretien et de sélection si nécessaire,
- Faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs en situation de handicap.

4.2 Maintien dans l'emploi

- Mettre en œuvre des aménagements raisonnables du poste de travail, en lien avec les contraintes terrain et les métiers de proximité (techniciens, forces commerciales, fonctions support),
- Anticiper les situations de désinsertion professionnelle,
- Travailler en coordination avec les services de santé au travail, l'AGEFIPH et les acteurs spécialisés, afin de favoriser des solutions durables de maintien dans l'emploi.

4.3 Développement professionnel

- Garantir l'accès à la formation, à la mobilité interne et à l'évolution professionnelle,
- Adapter le parcours professionnel lorsque la situation du collaborateur le nécessite.

4.4 Partenariats et achats responsables

- Développer, lorsque cela est possible, des collaborations avec des ESAT et entreprises adaptées, en cohérence avec la politique d'achats responsables et d'économie circulaire de Toshiba Tec France.

4.5 Sensibilisation et communication

- Sensibiliser régulièrement l'ensemble des collaborateurs au handicap,
- S'inscrire dans des temps forts dédiés au handicap afin de sensibiliser et mobiliser les équipes tels que la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), la journée internationale des personnes handicapées ou encore des journées de sensibilisation dédiées aux différentes formes de handicap.
- Encourager le partage de bonnes pratiques et le dialogue ouvert autour des situations de handicap.

Article 5 – Organisation de la mission handicap

Dans le cadre de sa politique handicap, qui constitue un pilier de sa politique RH, Toshiba Tec France s'appuie sur une organisation structurée et coordonnée.

La mission handicap est ainsi pilotée et animée par un(e) chargé(e) de mission, en lien avec un réseau de référents et de relais handicap, sous la responsabilité de la Direction des Ressources Humaines.

Ces acteurs jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre opérationnelle, l'animation et le déploiement de la Mission Handicap au plus près des collaborateurs.

- Le/la chargé(e) de mission handicap pilote et anime la démarche handicap, coordonne les acteurs internes, déploie les actions de sensibilisation, en assure le suivi global en lien avec la Direction RH.
- Les référents handicap sont les Responsables RH des différentes entités de Toshiba Tec France. Interlocuteurs identifiés au sein du groupe, ils contribuent activement à la structuration, au suivi et à l'amélioration continue de la politique handicap.

Tec France Imaging Systems
Le Corosa 1-5 rue Eugène et Armand Peugeot
92500 Rueil Malmaison
01 47 28 28 28
https://toshibatec.fr/

- Les relais handicap jouent un rôle de proximité et de terrain. Ils contribuent à la diffusion de l'information, à la sensibilisation et à la remontée des besoins au plus près des équipes.

Article 6 – Rôle des managers

Les managers sont acteurs dans la réussite de cette démarche. À ce titre, ils s'engagent à :

- Accueillir les situations de handicap avec écoute et bienveillance,
- Être attentifs aux besoins d'adaptation,
- Favoriser un climat de travail respectueux et inclusif,
- S'appuyer sur les référents et relais handicap et les dispositifs existants.

Article 7 – Rôle des collaborateurs

Chaque collaborateur s'engage à :

- Adopter un comportement respectueux et non discriminant,
- Contribuer à un environnement de travail inclusif,
- Signaler toute situation de difficulté ou de discrimination, dans un esprit de responsabilité collective.

Article 9 – Pilotage et amélioration continue

Dans une logique d'amélioration continue, en cohérence avec son engagement RSE reconnu, notamment par la labellisation EcoVadis Gold, Toshiba Tec France s'engage à :

- Suivre des indicateurs liés à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap,
- Ajuster ses actions au regard des retours d'expérience et des évolutions réglementaires.

Article 10 – Entrée en vigueur

La présente charte Handicap entre en vigueur à compter du **01/07/2026**.
Elle fait l'objet d'une diffusion auprès de l'ensemble des collaborateurs et est accessible sur les supports de communication internes de Toshiba Tec France.

Fait à Rueil-Malmaison, le 8 juin 2026.

Christine COSTE
Directrice des Ressources Humaines

Tec France Imaging Systems
Le Corosa 1-5 rue Eugène et Armand Peugeot
92500 Rueil Malmaison
01 47 28 28 28
https://toshibatec.fr/